

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

—LA—

GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ECONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3.

Quebec, 28 Juin, 1872.

No. 18.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE.

Dixième entretien sur la famille—Correction en tête—Réception
—Monastère du Précieux Sang—Chronique—Faits Divers—
Emigration—Feuilleton: La Cloche du Père Trinquet.

Dixième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Second devoir.—Instruction.—Après la première communion.

UN PÈRE A SES ENFANTS.

Mes chers enfants, vous ne lirez donc jamais de romans puisque leur lecture offre tant de dangers pour vos mœurs ; mais ne vous contentez pas d'éviter la lecture de ces livres ; il en est d'autres qui vous feraient infailliblement perdre la foi ou qui l'affaibliraient au point de la rendre inactive et impuissante à faire le moindre sacrifice. Ces livres sont ceux qui tournent en ridicule les pratiques de la piété et de la dévotion, ou qui s'attaquent à nos mystères, aux enseignements de notre Ste. religion. Tenez, pour être plus court sur ce sujet, si vous êtes prudents, vous ne lirez jamais un ouvrage

inconnu sans consulter une personne éclairée et sage, et surtout le directeur de votre conscience.

Aujourd'hui je vais vous signaler un écueil où grand nombre de jeunes gens font les plus tristes naufrages. Cet écueil ce sont les *mauvaises compagnies* ; on ne peut en approcher sans se perdre. C'est là une vérité tellement certaine, qu'elle est passée en parabole : "*Dis moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.*" O mon Dieu ! il n'y a peut être pas un seul réprouvé dans l'enfer qui ne puisse dire : "*C'est un tel, c'est une telle qui m'a perdu ; avant d'aller dans telle compagnie, j'étais innocent. Infortunés ! si jamais je n'y eusse mis les pieds, je serais un saint et pour y avoir été, je suis réprouvé ! Ce malheureux, cette malheureuse m'ont perdu à jamais, perdu sans ressources.*"

Il faut donc fuir les mauvaises compagnies comme vous fuiriez à l'aspect du monstre le plus affreux ; il faut les craindre autant que l'enfer, puisqu'elles en sont le vestibule. Leur contact brûle comme le feu, salit comme la boue, tue comme la peste : auprès d'elles, les plus belles fleurs se flétrissent, l'or le plus pur se ternit. Oui, l'innocence, la piété, la vertu, tous ces biens qui font le bonheur de l'homme ici bas, en attendant la félicité éternelle, disparaissent sous le souffle empoisonné d'un mauvais compagnon, d'une mauvaise compagnie. La leçon que donna, un jour, un jardinier à un de ses enfants, va vous rendre, ce que je viens de dire, clair comme le jour. Ce jardinier avait un enfant élevé, comme vous, dans la crainte de Dieu ; ce fils bien aimé grandissait heureux à l'ombre de l'autorité paternelle : doux, modeste, obéissant, pieux, il faisait les délices de ses vertueux parents. Un jour, il lui arriva de se rencontrer avec des jeunes gens de son âge dont

les sentiments et le langage décelaient une grande corruption. Le père vigilant, s'en aperçut sur le champ, et voulut donner à son enfant une leçon qui fit sur lui une vive impression. Il cueillit sept pommes; six étaient parfaitement saines et fort belles; la septième était pourrie. Il les mit toutes ensemble dans une corbeille, et les offrit à son fils. L'enfant sauta de joie; mais aussitôt appercevant celle qui était gâtée; il s'écria: "mais papa: en voici une qui est tellement mauvaise, qu'elle va gâter toutes les autres." "Non, dit le père, au contraire les autres vont la guérir. Attendons quelques jours." Ensuite, le père prit la corbeille, la mit sous clef, dans une armoire. La semaine ne s'était pas encore écoulée qu'il appela son enfant, et l'invita à venir voir ses pommes; la plupart commençaient à se gâter: "Papa, je vous l'avais bien dit, vous verrez qu'elles pourriront toutes."—"Non, non, mon enfant,"—En disant ses mots, le père replaça la corbeille dans l'armoire, et emporta la clef. Quatre jours après, il appela de nouveau son enfant, pour lui montrer les pommes; mais, hélas! elles étaient toutes pourries! A cette vue, l'enfant fondit en larmes; alors le père prenant un ton grave et affectueux, tout ensemble: "Mon fils, lui dit-il, ne pleurez pas, je vous rendrai autant de pommes que vous en avez perdues, dans l'expérience que nous venons de faire: j'ai voulu vous donner une leçon, et j'espère que vous ne l'oublierez jamais. Je vous ai vu, il y a quelques jours, en la compagnie de jeunes libertins; j'en ai été effrayé, et pour vous empêcher d'aller avec pareille compagnie, j'ai voulu vous rendre sensible le danger qu'elle vous faisait courir. N'en doutez pas, la fréquentation, et même l'approche de ces jeunes libertins, corrompra aussi infailliblement votre cœur, que

cette pomme pourrie a gâté toutes les autres. Il ne faut qu'un seul jeune homme livré au vice, pour empoisonner votre cœur et celui de bien d'autres. Il m'est facile de remplacer les pommes que tu pleure, mais, ton innocence, mais ta piété, mais l'amitié de ton Dieu, mais ton âme, qui te rendra ces trésors, quand tu les auras perdus ?”

L'enfant remercia son père avec affection, et lui promit de mettre en pratique ses sages conseils.

Je le sais, mes bons amis, vous n'avez rien à redouter, pour le moment des mauvaises compagnies ; votre excellente mère veille avec une sollicitude, qui devrait être celle de bien d'autres, à ce que rien ne puisse porter atteinte à votre innocence. Mais, vous ne serez pas toujours sous l'aile maternelle ; bientôt, vous prendrez votre essor ; ce sera le moment du danger ; ce sera aussi le moment de vous armer de précaution, et de vous souvenir de mes conseils. O mon Dieu ! qu'elle est périlleuse la position d'un enfant innocent au milieu du monde ; mais qu'elle est affreuse au milieu des mauvaises compagnies ! C'est une tendre agnèle au milieu des loups, c'est une perle jetée devant les pourceaux, c'est une rose dans le fumier, c'est un ange au milieu d'une troupe de démons. Et vous seriez un jour cela, vous les enfants de ma tendresse ! Cette pensée me torture ! O non, mes yeux ne seront jamais condamnés à voir un pareil spectacle ! Mais, je le répète, si vous restiez volontairement dans les mauvaises compagnies, vous seriez perdus.

Témoin ce malheureux enfant dont la mort funeste doit épouvanter tous ceux qui ne craignent pas assez les mauvais compagnons sans pudeur. Cet enfant, élevé par des parents chrétiens, fut placé, vers l'âge de douze ans, dans un collège de

Paris ; il y entra avec son innocence. Mais, pourquoi faut-il qu'il se rencontre, même dans les maisons d'éducation les mieux surveillées quelque une de ces pestes vivantes, de ces démons incarnés qui prennent à tâche de corrompre, tout ce qu'il y a de plus aimable au monde, un enfant dans les splendeurs de l'innocence ? Par un malheur trop ordinaire, notre malheureux jeune homme tomba dans la compagnie d'un scélérat livré aux plus honteuses passions ; il alluma dans ce jeune cœur le feu criminel dont le sien était dévoré. Sa malheureuse victime, qui jusque là avait été un vrai modèle de toutes les vertus, lui devint en tout semblable, libertin affreux comme lui. Mais le châtement suivit de près la chute ? Voilà que pendant une nuit qui avait été présidée par de grands désordres, un mal inconnu et terrible le saisit tout à coup ; un prêtre est appelé, se pencha sur sa couche et lui demanda la cause de son mal. Le moribond jette sur lui des regards égarés, et prononce d'une voix effrayante ces ingubres paroles : " Malheur à celui qui m'a perdu ! " — " Calmez-vous, mon fils, lui dit le prêtre, je vais vous confesser et vous consoler. " — " Malheur à celui qui m'a perdu ! " — " Mon enfant, ayez confiance, Jésus-Christ est mort pour le salut de votre âme. " — Malheur à celui qui m'a perdu ! répète le malade pour la troisième fois, et en grinçant des dents, et il expire ! . . .

Au reste, mes chers enfants, il est bon de vous dire que la compagnie la plus dangereuse n'est pas celle des malheureux qui tiennent ouvertement des propos impies ou obscènes, ou qui sollicitent directement au mal. Dans ce cas, toute âme honnête se tient sur ses gardes et s'éloigne au plus vite. Les plus perfides de ces compagnies sont celles où l'on cache le poison sous des dehors honnêtes et des

manières prévenantes ; où l'on ne dit les choses qu'à demi-mot ; où l'on se raille faiblement de la religion et de ceux qui la pratiquent, où l'on vante les maximes, les usages, les modes, les plaisirs du monde ; où l'on tend peu à peu à inspirer un autre esprit que l'esprit de Jésus Christ ; voilà celles que vous avez le plus à redouter ! Puissiez-vous bien en être persuadés.

Pour terminer, je vais vous rapporter encore un autre fait : J'ai connu un jeune homme qui avait fait sa première communion dans les plus heureuses dispositions. M. le curé m'a fait dans le temps, beaucoup d'éloges de cet enfant. Il était le plus instruit du catéchisme, sa piété allait de pair avec son instruction. Deux ans plus tard, son père, sa mère, tout le monde se louait de sa douceur, admirait sa modestie et sa piété. A l'âge de quinze ans, son père le mit en apprentissage, chez un menuisier chez qui, il y avait plusieurs apprentis ; tous n'avaient pas les vertus du jeune Hypolite, car c'était son nom. Cependant, sous les yeux du maître, tout allait bien ; mais, aussitôt qu'il s'absentait, les propos impies et indécents commençaient, et on fit si bien, que après une année ainsi passée, Hypolite n'était plus reconnaissable. Il devint jureur, emporté, ivrogne, libertin, etc. Trois ans, plus tard, il était condamné à mort, et à finir ses jours sur la potence. Voilà le jeu ordinaire des mauvaises compagnies.

(à continuer.)

CORRECTION EN TETE.

Encore une belle faute !

Au lieu du nom du Rév. M. Primeau, curé de Worcester, qu'en devait lire à la page 400, ligne 2, du 17ème

numéro, on y trouve celui d'un Rév. M. Birman, qui n'existe peut-être que dans le cerveau de notre correcteur d'épreuves.

Nous accusons réception d'une charmante petite brochure intitulée: *L'Abbé Doherty : Ses principaux écrits en français*. Ce travail est un petit chef-d'œuvre, sous tous les rapports ; le style le mieux approprié au sujet ; le plus heureux choix des actes qui ont signalé le court passage de M. Doherty sur cette terre ; la peinture la plus fidèle des hautes et nombreuses qualités qui le distinguaient et des vertus sacerdotales qui en faisaient un ecclésiastique aussi pieux qu'éclairé ; enfin la plus juste appréciation de tout ce qui constitue le chrétien accompli, le prêtre parfait ; et tout cela dans un cadre très retréci. Un ami, et un ami intime, de toute la vie, et singulièrement bien doué, pouvait seul résumer aussi parfaitement, en quelques pages, le cœur, l'âme, l'intelligence de son ami. Le prix de cette brochure qui contient 126 pages, est de 30 sous, et les acheteurs devront se compter par milliers.

MONASTERE DU PRECIEUX SANG.

St. Hyacinthe, 4 juin 1872.

M. l'Editeur,

Veuillez avoir la bonté d'insérer dans votre intéressant journal la lettre qui suit :

E. LECOURS, Ptre., Curé.

St. *** 28 mai.

Mon cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous envoyer sous ce pli \$8.50, pour votre œuvre bénie. J'ai recommandé à mes paroissiens la confrérie du Précieux Sang, n'en soyez pas scandalisé.

J'ai la confiance que la Divine Providence viendra à votre secours, par les petits, comme disent les Acadiens.

Monseigneur de Germanicopolis a daigné me donner une marque de bonté en vous priant de me saluer de sa part, veuillez présenter à Sa Grandeur les profonds respects du Curé de ***, et aux bonnes et saintes Religieuses qui ont fait mémoire de moi, mes saluts respectueux en N. S. Jésus-Christ.

J'ai été heureux d'apprendre par la voix publique que l'ouvrage progresse toujours, vous avez grand nombre de difficultés dans cette bâtisse entreprise avec si peu de moyens, mais la récompense sera proportionnée à la grandeur du travail.

Je vous salue cordialement,

Tout à vous.

CHRONIQUE.

MGR. DEMERS. — SES MISSIONS.

(Suite.)

Après une marche des plus pénibles, la caravane arriva, le 24 août au fort Alexandria qui, ainsi que la Rivière Fraser sur laquelle il se trouve, doit son nom à Sir Alexander Fraser qui en fit la découverte. Cette rivière, remarquable par l'immense quantité de saumons qu'on y pêche, n'est point navigable depuis le fort jusqu'à la mer. L'illustre voyageur qui l'explora, faillit mille fois y perdre la vie, tant à cause des rapides, des chutes, des embarras sans nombre qu'elle présente dans tout son cours, que par la férocité des nations qui l'avoisinaient alors.

C'est au fort Alexandria que M. Demers rencontra les tribus qui avaient fait le sujet de son voyage

et qui devaient être le principal objet de ses soins.

Là, dit le saint missionnaire, les hommes sont remarquables par leur taille élevée, et par l'élégance de leur maintien. Les femmes sont grandes, et ont une corpulence et un embonpoint qu'on ne rencontre point chez celles de la Colombie. Elles sont aussi vêtues avec plus de décence que les Colombiennes, quoique le pays ne soit pas plus riche en productions propres à faire des vêtements. Elles ont des robes de cuir, ou elles se couvrent assez modestement d'une peau. Quoiqu'elles aient l'habitude d'observer, dans l'habillement, les règles principales de la décence, leurs mœurs n'en sont pas plus pures, pour cela. Au contraire, le dérèglement y est épouvantable. Ces malheureux sauvages ne se distinguent presque pas des animaux, sous ce rapport. Leur intelligence est faible et entièrement assujettie à l'entraînement des sens. Ils ignorent tout frein, ils foulent aux pieds les lois qui leur prescrit la plus simple convenance, les liens sacrés du mariage y sont plus relâchés que chez aucune nation de l'Amérique du Nord. Cependant, qui le croirait, la jalousie y règne avec toutes ses fureurs. Par exemple, une femme rejetée par son mari ira se pendre à un arbre. Le suicide, le meurtre et mille autres désordres sont les conséquences journalières du relâchement des lois de la famille et des vices dégradants qui minent sourdement cette nation infortunée.

Hélas ! que faire dans ce repaire de tous les vices, dans ce cloaque, dans cette Babylone ! s'écriait notre missionnaire ; encore, si j'étais un Augustin, un Jean Chrysostôme, un Athanase, un Rémi, un Patrice, je pourrais espérer que la religion, et par suite, la civilisation vont produire des fruits abondants dans ces contrées lointaines, et que les

descendants de ces barbares, en parcourant un jour l'histoire de leurs ancêtres, béniront la Divine Providence, de leur avoir envoyé des apôtres pour leur enseigner la voie qui conduit l'homme à sa véritable destination. Mais que suis-je, pour une œuvre si extraordinaire et si sainte ?

Quoique ces sauvages écoutent avec plaisir l'explication des maximes évangéliques, ils sont d'autant plus éloignés du royaume de Dieu, qu'ils sont déchus de la dignité même de l'homme ; car indépendamment des turpitudes qui les dégradent, sous le rapport moral, leur intelligence ne s'élève pas jusqu'à la simple notion de l'existence d'un créateur. Ils n'ont aucune idée de Dieu, ni de la création qu'ils attribuent au hasard. Par conséquent, point d'idée d'une vie éternelle, des peines de l'enfer, ni rien de semblable. Point de divinités chimériques, point d'écoles, d'esprit malfaisant comme le manitou de la Colombie, point d'idée d'expiation ou de sacrifice, point de pratique quelconque, qui puisse donner lieu à des conjectures probables sur leur histoire passée, ou sur leur origine. Ils ne craignent rien, à part ce qui peut menacer leur existence, ou contrarier leurs appétits brutaux. Il n'est donc pas étonnant que leurs penchants les entraînent au dessous de la brute ?

Après la mort de leurs parents, les parents font brûler les cadavres, et en recueillent les os, dans des sacs de cuir, qu'ils portent avec eux pendant trois ans. La cérémonie de brûler les corps est souvent accompagnée d'actions de cruauté d'un genre analogue à ce qui se pratique chez quelques nations de l'Asie. Si la femme du défunt n'a pas mérité l'estime des exécuteurs, par sa conduite envers son mari, elle est impitoyablement saisie, malgré ses cris et ses gémissements, et jetée dans

le brasier, sur le cadavre à moitié rôti du défunt, d'où elle est retirée sans mouvement, sans cheveux plus ou moins grillée, suivant le désir de vengeance de ses juges. Elle est ensuite condamnée à l'esclavage, jusqu'à l'expiration des trois années après lesquelles a lieu un festin funèbre. Alors, elle est libre de se donner au premier venu, car le temps de sa flétrissure est passée

La nourriture ordinaire de ces peuples est le saumon, qui remonte la rivière Fraser et ses tributaires en quantité prodigieuse. Ils le font sécher au soleil, afin de le conserver pour l'hiver, et même pour plusieurs années. Ce poisson est une véritable providence pour ces pauvres sauvages qui n'ont aucune notion de culture ; et qui habitent un pays stérile, sous un climat rigoureux. La gelée s'y fait sentir jusque dans le mois de juin.

Si vous voulez avoir une idée de leur logement, imaginez vous de misérable cahutes en terre qui n'ont qu'une ouverture par où s'échappe la fumée, et par où on entre et sort, au moyen d'une longue pièce de bois encochée, qui leur sert d'échelle ou d'escalier. Ils sont entassés dans ces tanières autour d'un feu dont la fumée les suffoque, et dont la chaleur ne les garantit pas de l'humidité de la terre qui les entoure, et sur laquelle ils sont étendus. Malgré que M. Demers fut forcé d'habiter avec eux, dans ces trous, il lui était impossible d'y demeurer plus d'une demi-heure, sans éprouver un malaise qui l'obligeait de sortir, c'était à la lueur de ce feu qu'il disait son bréviaire le plus souvent. Quel genre de vie, pour un homme qui a été élevé dans une demeure qui, sans être d'une grande richesse, offrait cependant tout le *confortable* que l'on peut raisonnablement désirer. Aussi, c'est dans cette prison souterraine que notre zélé mission-

naire contracta ces douleurs aiguës qui l'accompagnèrent jusqu'à la fin de ses jours, et qui avaient tellement affecté son bras droit, qu'il ne pouvait écrire qu'en le soutenant avec sa main gauche ; mais tout ce qui aurait arraché des plaintes à ceux qu'un grand esprit de foi n'anime pas, était pour lui comme autant de sujets de joie, car il regardait ses souffrances comme de véritables faveurs que le Seigneur lui accordait dans sa miséricorde, et comme un autre François-Xavier, il ne croyait jamais avoir assez fait et assez souffert.

Ce fut dans ces sentiments qu'il entreprit une nouvelle mission non moins pénible et non moins dangereuse, et quoique le fort Alexandria fut le terme de son voyage, il crut que la Divine Providence l'appelait dans des lieux encore plus reculés. Bien des obstacles s'opposaient à cette course dans des contrées inconnues, mais son amour des âmes sut tout vaincre. Comment, disait-il, pouvais-je laisser à l'esprit du mal le temps de souffler ses doctrines pestilentielles dans ces âmes incapables d'en connaître le poison. Ne trouverai-je pas parmi ces infidèles, des enfants à baptiser, des moribonds à aider dans le passage du temps à l'éternité, des âmes à sauver.

M. Demers avait bien prévu, et tout le long de sa route, il fit d'assez nombreuses conquêtes. Le 16 septembre, il arriva épuisé de fatigue, au fort Stuart's Lake, dans les montagnes de roches, résidence du chef de la caravane, Magden. Là, il eut la consolation de célébrer, le 18, une grande messe à laquelle assistèrent avec recueillement et piété, toutes les personnes du poste. Après avoir consacré trois jours à l'instruction de ce peuple, et avoir baptisé 12 enfants de blancs, 13 de sauvages, il se mit en route pour revenir sur ses pas.

Le 24, après cinq jours d'une descente extrêmement rapide, il était de retour au fort Alexandria, et là il eut la consolation d'apprendre que sa parole avait produit les fruits les plus abondants parmi ces peuplades avilies. Il n'eut qu'à leur dire un mot, pour les décider à bâtir une maison de prière. A peine en eut-il donné le plan et les dimensions, que tous se mirent à l'œuvre avec une joie indicible. Le 4 décembre, M. Demers fut célébrer la sainte-messe dans cette chapelle. Une croix décorait un des pignons, et une cheminée placée à l'extrémité opposée, servait à réchauffer tout le bâtiment, dans cette saison rigoureuse.

Le 3 de janvier, l'homme de Dieu laissa Alexandria pour visiter une peuplade qui était à deux jours de marche. C'est là peut-être que M. Demers a éprouvé les plus grandes consolations pendant sa longue carrière de missionnaire, car il trouva des âmes naïves que le ciel paraissait avoir façonnées tout exprès pour le joug de l'Évangile. Dans ce lieu, il fit l'acquisition d'une grande prairie-fertile, et il fit bâtir une chapelle. Ce bâtiment avait bien une large cheminée pour y faire du feu, mais elle n'avait pas de fenêtres, on obvia à ce défaut en se servant de peaux en guise de vitres et de châssis ; cependant un contre temps arriva, et de misérables chiens affamés, profitèrent des ténèbres de la nuit pour dévorer ces prétendues fenêtres, et on ne put arrêter le mal qu'en tendant des pièges pour prendre ces fripons. Voici ce que M. Demers raconte lui-même de l'empressement de ces sauvages à l'entendre : " Tous les jours, une foule extraordinaire encombrait la chapelle, et tellement qu'un jour que je ne pus m'y rendre assez tôt, il me fut impossible de parvenir à ma place, qu'en passant sur les épaules et les têtes de mes néophytes,

sans toucher la terre depuis l'entrée jusqu'au fond de la chapelle. Mes heures étaient tellement employées que la nuit seule me permettait de donner quelques moments, à la prière, à l'étude de la langue et à la traduction des cantiques. Dieu bénissait mes fatigues au delà de mon attente."

(à continuer.)

FAITS-DIVERS.

—Aujourd'hui, 17 juin nous apprenons avec un vif regret la mort du vénérable curé de la Rivière Ouelle. Comme toute la matière du présent numéro est entre les mains des compositeurs, nous nous réservons de parler de ce digne prêtre dans la *prochaine* livraison.

—Depuis que la Confédération est devenue un fait accompli, 19 nominations de Sénateurs ont été faites, dont 3 pour la Colombie, 2 pour Manitoba et 14 pour remplacer les morts ou résignataires.

Dans les cinq parlements qui ont fonctionné sous ce régime, 28 membres sont morts, savoir: 11 des Communes, 6 du Sénat, 3 d'Ontario, 2 de Québec, 3 de la Nouvelle-Ecosse et 3 du Nouveau-Brunswick. Là-dessus pas un seul double mandataire.

Les sessions du parlement fédéral ont eu lieu: du 6 nov. 1867 au 22 mai 1868; du 14 avril 1869 au 22 juin suivant; du 16 déc. 1870 au 14 avril suivant; du 15 fév. 1871 au 14 avril suivant; et la session actuelle, du 11 avril 1872 qui s'est terminée le 14 juin.

—Nous lisons dans l'*Echo de Lévis*: Comme nous l'avions annoncé, M. l'abbé Cyrille Légaré, directeur du séminaire de Québec, M. l'abbé Routhier, curé de St. Joseph de Lévis et M. l'abbé Collet, de l'archevêché, sont arrivés d'un voyage en Floride, hier matin, par le vapeur *Québec*. Ils ont été reçus à la Basse-

Ville par un grand nombre de prêtres et de laïques heureux de leur souhaiter la bienvenue après une absence de plusieurs mois. Les élèves du séminaire ont fêté l'arrivée de leur directeur avec enthousiasme ; ça été un jour de fête et de réjouissance générale. M. l'abbé Légaré a dit la messe de communauté à 8 heures. A dix heures les élèves lui ont présenté une adresse de bienvenue, qui a provoqué une réponse d'autant mieux sentie qu'elle concluait à un congé pour le reste de la journée.

Nous nous joignons aux élèves du séminaire pour féliciter cordialement M. l'abbé Légaré sur son heureux retour et le complet rétablissement de sa santé.

L'arrivée de M. Routhier, à St. Joseph de Lévis, a été une véritable ovation. Au moment où le vapeur *Québec* entrait dans le port, le *Prince Edouard*, que ses propriétaires avaient généreusement mis à la disposition des citoyens de ~~St. Joseph~~, quittait Lévis tout pavoisé et traversait à Québec pour ramener M. le curé. De nombreuses acclamations l'accueillirent lorsqu'il mit le pied sur le bateau où il fut reçu par les premiers citoyens et plusieurs prêtres de la ville et de St. Joseph. Un cortège de 60 voitures l'attendait au quai Barras et l'escorta, bande en tête, jusqu'à l'église. Sur tout son parcours, la rue avait été pavoisée ; le village entier était sur pied, les femmes et les enfants encombraient les fenêtres et acclamaient le cortège sur son passage. C'était à la fois solennel et touchant. En arrivant devant la résidence de M. le docteur Beaulieu, où un magnifique arc-de-triomphe avait été adressé avec l'inscription : *Reconnaissance, Amour*, le cortège s'arrêta, et un bouquet fut déposé dans la voiture de M. l'abbé Routhier. A la barrière, un second arc-de-triomphe avait été dressé avec les mots : *Amour à toi !*

La façade du couvent était toute ornée de verdure et de fleurs au milieu desquelles se lisait trois inscriptions. *Pour vous notre bon père, Amour à l'ami de l'en-*

fance; au-dessus de la porte du centre, *La joie du retour fait oublier l'absence*, et au frontispice de l'église, la plus belle de toutes: *Sa vie est la règle de notre conduite*. Par intervalles les bruyantes détonations des armes à feu se mêlaient aux joyeuses fanfares que jetait dans les airs la bande du 17^{ème} bataillon.

M. le Curé entra dans l'église où fut célébré le saint sacrifice de la messe; toute la population de St. Joseph y assistait et l'église était ornée comme aux grands jours de fête. La messe fut suivie du chant solennel du *Te Deum*, à la suite duquel M. Routhier se rendit au presbytère, suivi d'un grand nombre de citoyens qui lui exprimèrent par la bouche du Maire, M. Pierre Bourget, tout le bonheur qu'ils éprouvaient à fêter son retour au milieu d'eux.

DISCOURS DE MGR. RAYMOND V. G.—Qui veut avoir une idée de la gloire que la religieuse rend au Tout-Puissant par les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de virginité qu'elle fait, à son entrée en religion, et du rôle si bienfaisant et réparateur que la religieuse contemplative joue dans la société chrétienne, n'a qu'à lire le magnifique discours que Mgr Raymond a prononcé le 30 avril dernier, dans le Monastère du Précieux Sang, à St. Hyacinthe, à l'occasion d'une profession religieuse.

Quant à nous, notre regret est de ne pouvoir remplir la promesse que nous avdms faite dans notre dernier numéro, vû le manque d'espace, étant empêché de reproduire des pages inspirées par le plus pur amour du bien, et où l'âme généreuse de l'orateur s'est si bien peinte, tout en s'efforçant de se faire oublier. Ce discours et la notice biographique sur M. Doherty dont nous parlons ailleurs, voilà deux bons livres dont les Canadiens-Français devront bénéficier.

EMIGRATION.

—
CAUSERIE.

—
Le curé et ses habitants.

—
(Suite.)

Monsieur le curé.—Mes bons amis, le Canada, notre cher Canada, est un beau pays, très salubre, malgré ses sept long mois d'hivers. Il peut nourrir une population double, triple, quadruple, dix fois plus nombreuse que celle qu'il abrite aujourd'hui. Son sol est d'une richesse incomparable, ses forêts sont immenses, ses mines sont inépuisables, ses pouvoirs d'eau se comptent par milliers, ses fleuves, ses rivières, ses lacs rendent les communications d'une facilité étonnante; il est de l'accès le plus facile pour les vaisseaux du monde entier; et tous les jours, pendant la moitié de l'année, les produits de l'Europe et même de l'Asie y affluent. Le Canada joint encore d'avantages d'un autre genre, et qui doivent lui être infiniment plus chers que ceux que nous venons d'énumérer. Sa population intelligente, probe et honnête, a grandi, pour ainsi dire, à l'ombre de la croix, sous l'étendard du Christ. Nos ancêtres ont pénétré dans le cœur de ce pays, tenant le prêtre et le religieux par la main, et suivant leurs traces avec une scrupuleuse attention. Partout, sur leur passage, des temples, des écoles s'élevaient comme par enchantement, et ainsi leur foi au lieu de s'affaiblir, semblait grandir et se fortifier à la vue des arbres séculaires, des géants de nos forêts, de nos pics, de nos hautes montagnes qui attestent si visiblement de la toute puissance du créateur. Ainsi guidés, tous les travaux, tous les actes de ces hardis pionniers étaient

autant d'actes religieux et de piété; car jamais ils ne mettaient la main à la hache, à la pioche ou à la charrue sans se signer du signe adorable de la croix aussi, combien Dieu devait-il regarder d'un œil favorable ces pieux colons qui, les premiers, vinrent déployer leurs tentes sur le promontoire de Québec sur les bords de notre majestueux St. Laurent. Ce petit peuple s'est développé au milieu des obstacles, des luttes, et aujourd'hui nous le trouvons partout sur toute la surface de notre vaste pays; nous le retrouvons avec ses églises agrandies, embellies avec ses collèges, ses séminaires, ses universités, ses académies, ses couvents, ses hospices et toutes ses institutions où le cœur, l'intelligence trouvent les aliments les plus sains et les plus conformes à leurs besoins. Oui, ce peuple nous le retrouvons encore sur notre terre chérie, avec sa foi, sa franchise, son honnêteté, et dans toute la vigueur du jeune âge.

Mais ici, mes bons amis, voilons nous la face, versons des larmes amères... Notre peuple ressemble à un beau jeune homme, grand, robuste, mais qui porte en lui le germe de maladies qui doivent le conduire au tombeau, s'il ne se hâte de recourir à un médecin habile et de retrancher la cause du mal. Vous allez me comprendre.

D'abord, admettez-vous que le Canada renferme tous les avantages que je vous ai signalés?

Les habitants.—Certainement, Monsieur le curé, et nous avouons en toute sincérité que nous sommes vraiment touchés des belles choses que vous venez de nous dire.

Monsieur le curé.—Comment se fait-il donc que les enfants d'un pays qui offre de si grands avantages, l'abandonnent sans regret et en si grand nombre.

Les habitants.—C'est ce qu'il nous est impossible d'expliquer.

Mr. le curé.—Je crois facilement qu'il vous serait difficile de rendre compte d'une si étrange anomalie ; moi-même, j'hésite à vous soumettre ce que je crois être les causes de l'émigration que nous avons à déplorer ; cepencant j'ose espérer que l'étude que j'ai faite sur ce sujet ne laissera pas de vous être profitable.

L'an 1848 a été une époque fatale pour nous : jusque là, on avait bien attaqué l'autorité, mais on s'était contenté de lever l'étendard de la révolte contre le souverain qui, après nous avoir asservi, cherchait à rendre nos chaînes plus pesantes ; mais à cette époque on a dressé ses batteries contre toute autorité. Autorité gouvernementale, autorité paternelle &c., rien n'a été respecté ; ou plutôt, tout a été attaqué, vilipendé. On a érigé les principes pernicious qu'on invoquait, en corps de doctrine, et pour les proclamer plus à son aise, on leur a donné un organe, dans la presse de notre pays. En 1851 et 1854, on a été plus loin, on a appelé la tribune ou les *hustings* à son secours, pour prêcher ce que l'on appelait pompeusement la *démocratie*. Si on n'eût été démocrate qu'en politique, nous n'aurions rien à dire ; mais on a voulu être démocrate dans toute la force du terme. On a crié contre la tyrannie du plus indulgent des souverains, du successeur de St. Pierre, de l'incomparable Pie IX, on a crié contre la tyrannie du prêtre, des instituteurs, et on a été jusqu'à saper l'autorité du père, de la mère. Je pourrais vous citer les pages d'une misérable feuille d'alors, les paroles de certains orateurs qui, ne rougissaient pas de lever le bras contre Dieu même, en enseignant la révolte contre la plus sainte des autorités. Ces doctrines empoisonnées ont pénétré jusqu'au cœur de nos familles, elles ont été entendues des enfants jus-

qu'alors si soumis, si respectueux, elles ont été saisies avec avidité, et dans l'espace de peu d'années, elles ont causé les maux les plus déplorables. Une révolution et une immense encore, s'est opérée dans ces jeunes cœurs, dans ces cerveaux si faciles à exalter, et un cri enthousiaste s'est échappé de leur poitrine : vive la liberté ! et aussitôt ils se sont élancés à la recherche de ce bien que l'on faisait briller à leurs yeux d'un faux éclat. Les parents jaloux de l'autorité qu'ils tiennent du ciel, ont voulu mettre un frein à ce fol entrainement, les prêtres ont élevé la voix pour rappeler cette jeunesse trompée par un faux appas, leur voix n'a eu qu'un demi succès, et en bien des endroits, on leur a répondu : " les rôles sont changés, aujourd'hui nous voulons être nos maîtres ; tous les hommes sont égaux, et personne n'a droit de nous imposer sa volonté." Et comme les anciens usages, les anciennes coutumes étaient trop profondément enracinés, et qu'on ne pouvait arriver du coup au but désiré, on s'est éloigné de ces témoins austères dont le regard était plus qu'un reproche, on a fui la maison paternelle, le clocher de sa paroisse, on a gagné les villes et les chantiers, et comme on savait que le pays de toutes les libertés, bonnes ou mauvaises, était à nos portes, on a franchi les limites qui nous en séparent. J'en appelle à tous les hommes sensés de quarante à cinquante ans, et qui se donnent la peine d'observer ce qui se passe au sein de nos familles : depuis qu'on a prêché parmi nous les faux principes que nous avons signalés, les enfants sont-ils les mêmes, sont-ils aussi soumis, respectueux ?

Les habitants.— Oh ! non, Monsieur le curé, il y a une différence du jour à la nuit, aujourd'hui, il faut *bonneter* avec les enfants pour les faire écouter,

il faut leur offrir mer et monde, pour les garder avec nous.

M. le curé.—Ainsi donc, l'amour effréné de la liberté, voilà une des causes de cette extravagance que nous déplorons tous. Dans un autre entretien, je vous ferai connaître deux autres causes.

(à continuer.)

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

LA CLOCHE DU PÈRE TRINQUET.

[*Suite.*]

—C'est pour un partage entre frères; ils veulent liquider le patrimoine. Or, il y a des vœux de boucherie, des vaches laitières, des bœufs de travail, des moutons, en somme un peu de tout. Selon moi, il y a là une bonne aubaine, et si j'avais leur gousset bien garni, je me ferais le seul acquéreur, et j'y gagnerais de quoi dorer mon carnaval.

Le père Trinquet, comme poussé par une décharge électrique, passe sa veste, enfourche son cheval, et le voilà avec son compagnon trottant vers la Margame. Ils trouvèrent là un grand nombre de marchands attirés par l'appât du gain, tous de vieux amis ou de vieilles connaissances. Le marché terminé et chacun ayant marqué ses bêtes, le fermier du duc, qui avait opéré la vente, se met à leur dire :

—Les amis, je ne vous invite pas à diner; cependant on ne se quitte pas sans manger un morceau sur le pouce. J'ai là deux plats de macaroni faits par ma femme, elle s'y entend, et pour couronner son œuvre, un petit brin de rôti, bien croustillant.....

—C'est connu, répondit quelqu'un de la bande; chez toi on ne meurt pas de faim.

—Ni de soif, j'espère, ajouta le fier intendant; j'ai là une couple de flacons que je veux vous faire déguster.

—À la bonne heure ! ce sera pour arroser le contra
En somme, la proposition fut adoptée à l'unanimité
approuvée, applaudie. Et comment non ! c'était
se lécher les doigts. Seul le père Trinquet se senta
froid dans le dos, la conscience lui rappelait son vœu
de ne plus boire hors de chez lui sans nécessité ; o
ici il n'y avait point de nécessité, puisqu'il pouva
parfaitement revenir à Orange. D'un autre côté,
croyait que son vœu ne devait pas s'entendre d'un
manière aussi sévère, si strictement qu'il ne pu
accepter un dîner. Néanmoins il résistait à l'invit
tion, et pour la farine, il prétextait de n'avoir pu
averti sa femme, qui serait dans l'inquiétude.

—Quoi donc ? répliqua le vendeur, elle pensera qu
vous avez été retenu par vos affaires.....

—Ce n'est pas le vrai motif, insinua le coquin
Totonno di Erba ; vous devez savoir, messieurs, qu
notre père Trinquet a fait vœu de ne pas boire ho
de chez lui, et qu'il est en guerre ouverte avec
Lion-d'Or.

Et le père Trinquet, piqué au vif, riposte : Eh bie
quand cela serait, qu'est-ce que tu as à redire ?
bois où et quand cela me plaît ; c'est mon affaire.

—Voilà qui s'appelle parler, ajouta l'intendant ;
père Trinquet a de la raison à revendre : un gala
homme n'a qu'une parole avec Dieu et le prochain.
Mais je prétends ici qu'il n'y a pas violation de vœu
nous mangerons et nous boirons chez moi. Est-
que par hasard vous prendriez ma maison pour u
auberge ?

Devant ce catéchisme si conciliant, le père Trinqu
ne trouva rien à répliquer. Il s'étonna même qu'u
interpellation aussi naturelle, aussi évidente, ne
fût pas présentée à son esprit. Et sans autre cont
tation, il remet son cheval à l'écurie, et s'inst
gaîment avec ses camarades.

Il était trois heures de l'après-midi. Les chos
allèrent d'une manière ravissante jusqu'à un certa
point, mais finirent par prendre un air sinistre.

maître de céans qui était un farceur de premier ordre avait fait préparer un vrai gala où l'on ne voyait point de friandises luxueuses, mais où se trouvaient les morceaux les plus appétissants pour les dents juvéniles et saines. Et il arrosait tous ces présents de Dieu de libations abondantes et souvent répétées. Les valeureux convives chargeaient à outrance les macaroni, ils y plantaient leurs fourchettes jusqu'au manche, et les ingurgitaient à qui mieux mieux. Ce qui ne fit aucun tort ni aux rôtis de veau ni aux volailles. Ils employaient pour cela le vrai moyen de ne pas étouffer : c'était de multiplier les rasades. Aussi l'enthousiasme fut-il à son comble lorsque apparurent les bouteilles cachetées. Le brave homme les introduisit solennellement dans la salle en brandissant le tire-bouchon, et dans le procès-verbal qu'il déclama il faisait ressortir que c'était du vin de la comète mis en bouteille vingt ans auparavant.

Le père Trinquet, la bonté même, ne savait pas refuser un seul verre. Outre sa faiblesse habituelle, il avait à ses flancs un démon qui avait juré sa perte. C'était juste son compatriote, dont le plan arrêté était de le renvoyer chez lui rouge comme une tomate et imbibé comme une soupe, afin de se venger de l'affront dont le père Trinquet s'était rendu coupable vis-à-vis des familiers du Lion-d'Or, en se séparant d'eux comme d'une compagnie peu honorable. C'est pourquoi, il versait, il versait, il versait ; un verre n'attendait pas l'autre, et il le poussait à le vider sans que le pauvre diable s'aperçût du piège :—Allons, père Trinquet, pour chasser le goût de la moutarde ! —Eh bien, vous maçonnez à sec !—Allons donc, un petit coup sur le rôti —Sur la salade, c'est un délice ! Sur les légumes, c'est une volupté !..... Après le melon, c'est obligatoire ! Après le fromage, de toute nécessité !—Attendez donc, le claret a besoin d'être arrosé !— Et aussitôt il mêlait à son liquide un vieux vin rouge vermeil.

Pour mieux le distraire, le malin lui chanssonait au creux de l'oreille une historiette de la halle aux vins. — Vous ne savez pas, père Trinquet, chacun de nous a sept polichinelles dans le ventre, et dans la tête quatre lits pour les polichinelles. A chaque flacon qu'on verse dans l'estomac, un polichinelle part et va se loger dans le cerveau. Le premier qui arrive dissipe la mélancolie, le deuxième y sème l'allégresse, le troisième y pince de la guitare, au quatrième la tête est pleine comme une salle de bal, on entend la fanfare et l'on danse.

— Et si le cinquième vient? demande le père Trinquet avec des yeux ronds et scintillants comme la lune au plein.

— Oh! alors, gare! Le polichinelle qui ne trouve pas de place se fâche, grogne, se dispute avec les autres, et il en sort un tapage d'enfer. Mais, nous autres, nous ne sommes pas encore au troisième flacon. — Et disant cela, il lui remplit la coupe.

(A continuer.)

CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ECU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur à St. Jean Chrysostôme.

— Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec le prix des abonnements chez M le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard, marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du Séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.

Imprimé par LEGER BROUSSEAU, Québec.